

Dr Denis ERNI
Boîte postale 408
1470 Estavayer-le-Lac
denis.erni@a3.epfl.ch

Recommandé & Strictement Personnel
Bundesanwaltschaft
Monsieur Stefan Blättler
Procureur général de la Confédération
Guisanplatz 1
Berne 3003

Notre référence : 251015DE_SB Courrier public

Estavayer-le-Lac, le 15 octobre 2025

https://www.swisstribune.org/doc/251015DE_SB.pdf

INFORMATION NOUVELLE IMPORTANTE (application du Serment d'Archimède)

Monsieur Stefan Blättler,

Ce courrier vous est adressé sous pli recommandé strictement personnel, mais public, parce que vous êtes le Procureur général de la Confédération.

Vous trouverez ci-joint deux documents que vous devez connaître et qui sont publics. Ils portent sur l'Intelligence artificielle IA et sa relation avec le PIZZO de parti.

Doc no 1 : l'intelligence artificielle et le Dieu de la Bible

Ce document décrit la relation entre l'intelligence artificielle et le Dieu de la Bible. Il peut aussi être consulté sur le lien internet :

https://www.swisstribune.org/doc/251006DE_IG.pdf

Doc no 2 : Accident d'IA ou corruption pour la votation sur l'e-ID

Le second document porte sur la votation sur l'e-ID. C'est un courrier adressé à la Présidente de la Confédération pour qu'elle annule immédiatement cette votation en appliquant la règle de conflit de droit pour supprimer le PIZZO de parti qui est à l'origine de cet accident d'IA. Ce courrier peut aussi être consulté sur le lien internet :

https://www.swisstribune.org/doc/251013DE_KK.pdf

Vous verrez qu'il est mentionné à la fin de ce courrier que vous êtes copié.

Par la présente, je vous informe que vous ai choisi comme un des interlocuteurs pour révéler ces informations importantes, car vous connaissez l'affaire LAUBER ainsi que les raisons pour lesquelles la RTS a été censurée le 10 mai 2022. C'est une des forces du Serment d'Archimède de pouvoir informer tous les citoyens, des personnes qui ont été mises au courant d'un risque pour montrer les points de blocage d'un système politique.

Faits complémentaires

Vous devez savoir que le Conseiller aux Etats, Andrea CARONI, qui vous a proposé comme Procureur général de la Confédération, était au courant au moins depuis le 19 mai 2021 de l'intervention de la Chamane citée dans le courrier adressé à la Présidente de la Confédération. C'est le soussigné qui

l'avait rendu attentif à l'intervention de cette chamane qui était en contact avec une intelligence supérieure qui n'est pas l'IAG mais l'I-S.

Vous savez que je suis ingénieur physicien dipl. EPFL, et que les médias ont été censurés depuis le 10 mai 2022 par le parlement pour empêcher que le peuple soit informé de l'existence du PIZZO de parti.

Depuis le 25 août 2025, par l'information que je vous ai communiquée, par courrier strictement personnel et recommandé, vous saviez que le PIZZO de parti était à l'origine de la censure de la presse et que ne pouvais pas le savoir, suite à ce que je n'étais pas un partisan.

A la lecture des deux documents no 1 et no 2 cités ci-dessus, vous avez les détails principaux qui permettent de vérifier que le monde est en danger car les juges et les procureurs ne peuvent pas faire respecter la règle de conflit de droit.

Depuis dorénavant, vous connaissez les documents qui permettent à chaque citoyen de le vérifier soit :

- 1) Le livre les Infiltrés & le Serment d'Archimède qui décrit la prophétie de la chamane, avec les faits qui se sont réalisés qui confirment la prophétie.
- 2) L'intervention de la RTS qui a révélé que le livre décrivait le fonctionnement du PIZZO de parti qui fait que les suisses sans parti n'ont pas accès à des juges et des Procureurs indépendants
- 3) Le contenu du site www.swisstribune.org, avec son journal qui suit l'évolution des faits et qui a été censuré juste avant la votation sur l'e-ID par Adobe, membre des GAFAM.

Je sais que vous ne pouvez pas agir et que les juges fédéraux ne peuvent pas plus agir, à moins qu'une direction de parti vous donne la directive de mettre fin au PIZZO de parti et d'appliquer la règle de conflit de droit pour prendre toutes les mesures qui s'imposent pour éviter la prise du contrôle des citoyens avec la violation des Valeurs inscrites dans la Constitution par l'IAG, et les GAFAMS !

En conséquence, je vous informe que j'attends toujours que le Conseil fédéral mette fin immédiatement au PIZZO de parti, puisqu'il n'existe pas de Tribunaux et de procureurs qui sont indépendants pour faire respecter les Valeurs de la Constitution.

Par contre, comme vous avez été nommé par recommandation de Andrea CARONI qui connaissait le PIZZO de parti, vous pouvez décider de protéger les citoyens suisses en sachant que Adobe sont intervenus à mon insu dans mon ordinateur pour bloquer ma licence qui permettait de mettre en garde les citoyens sur les risques de l'e-ID, en appliquant la règle de conflit de droit.

De plus, vous savez que c'est votre devoir de Procureur général de la confédération de protéger les générations futures face à de la criminalité économique qui vient à fausser les votations avec l'intervention de l'IA qui a pris le contrôle du pouvoir en Suisse.

En annexe, vous trouverez la preuve d'achat de ma licence de Dreamweaver CS6, ainsi que la photo prise sur mon PC qui montre son blocage de la licence. J'ai également confirmé avec le service des cartes de ma banque, par courrier recommandé, le blocage des paiements qui était visiblement fait avec l'IAD.

J'attends que la Présidente de la Confédération réponde directement à ma demande de mettre fin au PIZZO de parti, puisqu'elle a elle-même subi la méthode TRUMP qui est aussi la méthode FOETISCH.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur général de la Confédération, Stefan Blättler, mes salutations cordiales


Dr Denis ERNI

Document numérique avec annexes partielles : https://www.swisstribune.org/doc/251015DE_SB.pdf